

3^e rapport sur le système d'information sur les antibiotiques en médecine vétérinaire (SI ABV)**Moins d'antibiotiques critiques utilisés pour la volaille**

Le 8 décembre 2023, l'OSAV a publié son troisième rapport sur le système d'information sur les antibiotiques en médecine vétérinaire (SI ABV). Il a été établi sur la base des données des années 2020 à 2022. Chez la volaille, on a observé en 2022 une forte diminution de la proportion d'antibiotiques critiques ainsi qu'une baisse globale du nombre de traitements des animaux.

gl. La consommation d'antibiotiques pour le traitement des animaux de rente diminue depuis des années, en particulier celle des antibiotiques critiques (cf. AS 9/22). Le système d'information sur les antibiotiques en médecine vétérinaire (SI ABV) fournit des informations détaillées sur les quantités et les types d'antibiotiques utilisés pour chaque catégorie d'animaux de rente. Le troisième rapport de l'OSAV sur le SI ABV, publié le 8 décembre 2023, se base sur les évaluations des prescriptions d'antibiotiques des années 2020 à 2022.

Faibles quantités de principes actifs utilisées chez les volailles

Dans l'absolu, les quantités de principes actifs d'antibiotiques utilisés chez la volaille sont très faibles par rapport à celles utilisées pour d'autres catégories d'animaux de rente (voir tableau 1). En 2021, cette quantité était de 16284 kg pour les bovins, de 1577 kg pour les porcs et de 328 kg pour les volailles. La volaille ne représentait donc que 1,7% de la quantité totale de principes actifs. A titre de comparaison, la quantité d'antibiotiques utilisée en Suisse pour les chats et les chiens était

environ deux fois supérieure à celle utilisée pour la volaille.

En tant que paramètre de monitoring, la pertinence des quantités absolues est limitée, car les animaux plus lourds ont besoin de quantités plus importantes que les petits animaux et parce que des quantités plus faibles suffisent avec les antibiotiques modernes (souvent critiques) par rapport aux antibiotiques plus anciens. D'autre part, la quantité de principes actifs est le seul chiffre clé du rapport qui permette de relever la consommation totale pour les différentes catégories d'animaux. Les autres chiffres clés ne tiennent pas compte des quantités remises à titre de stock.

La proportion d'antibiotiques critiques chez la volaille est en forte baisse

Ce sont surtout les antibiotiques critiques, indispensables en médecine humaine, qui sont importants. Plus de 91% de la quantité totale de principes actifs critiques ont été utilisés chez les bovins. La volaille arrive en deuxième position, avec une part de 4,6% de la quantité totale. Au sein d'une catégorie d'animaux de rente, c'est pour la volaille, avec 26,1%, que la

part d'antibiotiques critiques était la plus élevée (bovins 13,1%, porcs 12,9%). Ce qui est très réjouissant: la part d'antibiotiques critiques chez la volaille a été divisée par 2,4 depuis 2020 (62,6%). Cela s'explique par le fait que jusqu'en 2020, pratiquement seuls les produits autorisés en Suisse et contenant des substances actives critiques pouvaient être utilisés chez la volaille. Depuis 2021, l'importation facilitée de produits alternatifs homologués à l'étranger est autorisée (depuis juillet 2022 réglé dans OMédV révisée). Cependant, les antibiotiques alternatifs nécessitent souvent des quantités plus importantes de substances actives que les antibiotiques critiques, ce qui se reflète dans les chiffres du rapport SI ABV.

Moins de traitements chez les poulets, plus chez les parentales et les pondeuses

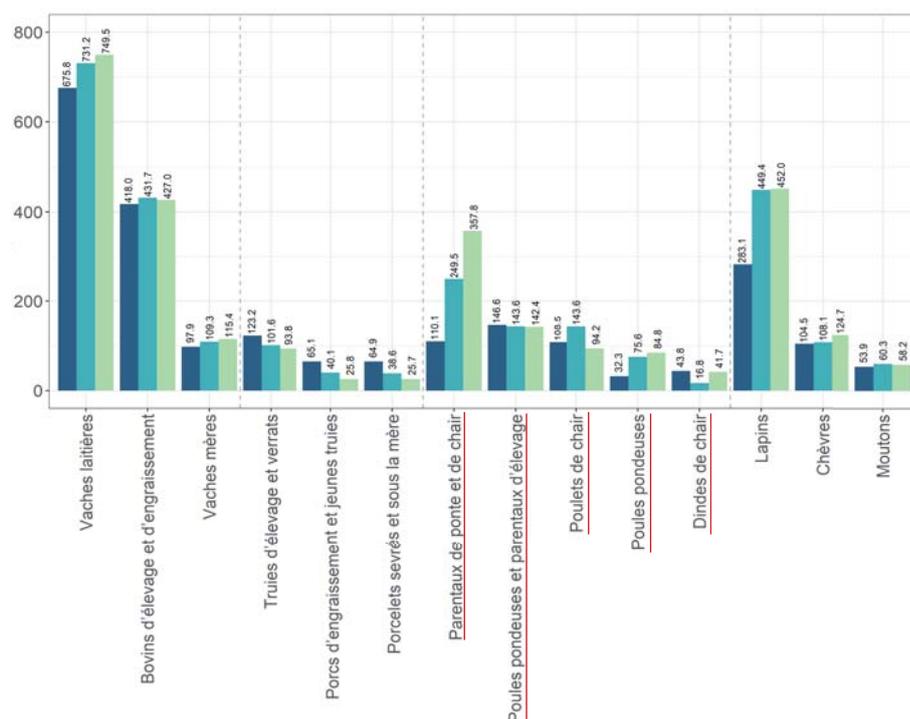
Le nombre de traitements par rapport à la population totale d'une catégorie d'animaux (traitement pour 1000 animaux) est indiqué dans le graphique 1. Comme il peut arriver que des animaux ou des troupeaux soient traités plusieurs fois, ce chiffre clé ne correspond pas exactement à

Tableau 1: Quantités de principes actifs pour des catégories d'animaux sélectionnées et quantité totale en kilogrammes en 2022

Catégories d'animaux	kg
Bovins	16'284
Porcs	1'577
Volaille, total	328
dont poulets de chair	216
dont poules pondeuses	49
dont parentaux ¹⁾	34
dont poules d'élevage ²⁾	21
Moutons	116
Chèvres	59
Quantité totale	18'986

¹⁾ Parentaux de ponte et de chair

²⁾ Poulettes d'élevage (ponte et parentaux)



Graph. 1: Nombre de traitements pour 1000 animaux dans la population totale d'animaux, 2020 à 2022

la proportion d'animaux ou de troupeaux traités. De plus, ce chiffre clé ne comprend que les quantités indiquées dans les traitements déclarés, et non pas les éventuels traitements aux antibiotiques qui ont été délivrés à titre de stock. Alors que la remise d'antibiotiques à titre de stock est négligeable pour la volaille (3,5%), elle représente 72% pour les porcs et environ 17% pour les bovins, ce qui signifie que la part d'animaux traités est probablement plus élevée pour ces catégories d'animaux.

Le pourcentage le plus élevé de traitements a été réalisé chez les vaches laitières (722 pour 1000 animaux), suivies par les lapins (452/1000) ainsi que les bovins d'élevage et à l'engrais (427/1000).

Chez les poulets de chair, la catégorie de volailles de loin la plus importante, le nombre de traitements pour 1000 animaux en 2022 (94/1000) a diminué d'environ un tiers par rapport à l'année précédente. Chez les poules pondeuses (85/1000) et les animaux d'élevage (142/1000), on a toutefois enregistré une augmentation de 12% et 24% par rapport à l'année précédente. L'augmentation la plus nette a été enregistrée chez les souches parentales (+43% pour atteindre 358/1000 en 2022).

Les traitements concernent surtout les poussins

Le rapport indique également les principaux motifs de traitement, grossièrement par catégories. La catégorie de loin la plus importante chez les volailles est celle des «maladies de la peau, des muqueuses, de l'ombilic, de la lymphé», que le rapport qualifie de maladies typiques des jeunes animaux. Concrètement, il s'agit principalement d'inflammations du nombril et du sac vitellin chez les poussins (poulets et animaux d'élevage). Les poussins sont des «nouveau-nés» et sont généralement plus sensibles aux infections. Par conséquent, contrairement à ce qui est souvent affirmé, la nécessité de traitements n'a aucun lien avec la taille des troupeaux ou la sélection axée sur une haute productivité.

Chez les poules pondeuses, les catégories «diarrhée et troubles digestifs» et «autres» font partie des motifs de traitement les plus fréquents. Concrètement, il s'agit probablement en majorité d'infections d'infections à coli et d'entérite nécrosante. Chez les parentaux de chair, l'indication «maladie de l'appareil locomoteur» est très souvent mentionnée, tant

pendant l'élevage que pendant la phase de production, et il s'agit probablement en majorité de maladies articulaires d'origine bactérienne (staphylocoques, E.coli, entérocoques).

Interpréter correctement les fluctuations

Les fluctuations d'une année à l'autre du nombre de traitements ne doivent pas être surinterprétées dans le cas de la volaille, car il y a toujours des «années à problèmes» avec une propagation plus importante de germes pathogènes. En outre, l'objectif de minimiser l'utilisation d'antibiotiques dans l'aviculture est poursuivi avec succès depuis une quinzaine d'années déjà. A un niveau déjà bas, le potentiel de nouvelles réductions devient plus faible et les fluctuations plus importantes.

Néanmoins, en 2022, l'évolution a été réjouissante pour la totalité des catégories de volailles: malgré l'augmentation des effectifs de volailles, le nombre de traitements antibiotiques a diminué de 29,1% par rapport à 2021 et est donc inférieur au nombre de 2020. Dans cette évolution globale positive, ce sont bien sûr les poulets qui pèsent le plus lourd en termes de nombre. En revanche, pour les souches parentales, qui ne représentent au total qu'à peine 0,5% du nombre d'animaux chez la volaille, il n'y a que peu de grands cheptels en Suisse: si le besoin de traitements augmente ou diminue, cela se traduit par une hausse ou une baisse sensible de ce chiffre-clé.

De plus, les poussins de souches parentales importés doivent être traités généralement plus souvent en raison de leur provenance et des distances de transport plus longues. Il faut en tenir compte dans le taux de traitements dans la catégorie «Poules pondeuses et parentaux d'élevage, et», sachant qu'il n'est pas possible de déclarer séparément les poussins de produits finis et les poussins de souches parentales.

Et de manière générale, si un traitement est jugé nécessaire dès qu'un certain taux de pertes est atteint (p. ex. 1% des poussins), tout le troupeau doit être traité. En raison du grand nombre d'animaux par troupeau dans l'élevage de volailles de rente, le nombre de traitements qui en résulte est élevé. Pour les autres espèces d'animaux de rente, des traitements individuels sont possibles. >>

L'équité est souhaitée

Il est à espérer que ces faits spécifiques à la volaille ainsi que la faible part représentée par la volaille dans la quantité totale des antibiotiques utilisés permettent une interprétation correcte des chiffres dans le rapport SI ABV. L'année dernière, une «tendance négative» chez la volaille a été critiquée sur la base de l'évolution en 2020/21 et a été utilisée comme preuve des effets néfastes de l'élevage intensif et de la sélection axée sur la performance. Comme on le sait, le choix sélectif de faits et de statistiques permet de prouver presque tout.

Et finalement, la possibilité de traiter les animaux malades avec des antibiotiques est aussi une question de protection des animaux.

Andreas Gloor, Aviforum ■